

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2026

SOINS PALLIATIFS - (N° 2406)

Tombé

N° AS214

AMENDEMENT

présenté par
M. Gernigon, rapporteur

ARTICLE 15

I. – À la première phrase de l’alinéa 18, supprimer le mot :

« autre ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« son compte »

les mots :

« le compte du titulaire ».

III. – En conséquence, à la même seconde phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« pu exprimer »

le mot :

« exprimées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.